



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 22 septembre 2018
Samedi 09h00/12h00

CREPS AIX-EN-PROVENCE (13)

Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Action Triathlon Provence
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BATTA Brice	Trésorier général	Aubagne Triathlon
COPPOLA Annick	Membre	VO3 Max Provence Triathlon
DROUAN Doris	Vice-présidente	Triathlon Manosque
GIANNINI Véronique	Vice-présidente	Stade Laurentin Triathlon
BERTOLINO Patricia	Membre	Istres Sports Triathlon
OREGGIA Isabelle	Membre	Action Triathlon Provence
SEGABIOT VIATOR Annick	Membre	Avignon Le Pontet Triathlon
PAGANINI Mathieu	Membre	Vitrolles Triathlon
PATRICE Jean-Michel	Membre	Monaco Tri Team
DEFAUX Pascal	Membre	Six Fours Triathlon

Membres excusés :

CHEVAL Christophe	Vice-président	Sardines Triathlon
CORDIER Yves	Vice-président	Olympic Nice Natation
BAUDET Robyn	Membre	Triathlon Team Brignolles
DELMAS Nadia	Secrétaire générale adjointe	Sardines Triathlon
MARTINEZ Cédric	Trésorier général adjoint	Cavaillon Triathlon Club
PIERRETON Emeric	Membre	Sardines Triathlon

Invités à titre consultatif :

COPPOLA Pascal	Comité Départemental 13	VO3 Max Provence Triathlon
DEFAUX Catherine	Chargée de mission	Six Fours Triathlon
FRANÇOIS-ENIMIE Sébastien	Responsable administratif et fonctionnement	
HUGUET Bastien	Agent administratif et développement	
PAOLI Vincent	Responsable technique et financier	
SERRAPICA Raphaël	Conseiller Technique Ligue	
NAVARRO Marine	Agent Administratif et développement	
TEACHOUT Paul	Agent Technique de Ligue	

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, Gérard OREGGIA ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Thierry MAILHES fera office de secrétaire de séance. Celui-ci présente alors l'ordre du jour.

- 1. Validation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018 (AGO)**
- 2. Présentation du nouvel organigramme de la Ligue**
- 3. Procédure de remboursement des frais et paiements**
- 4. Protocole des commissions**
- 5. Questions diverses**

1. Validation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018

La date de cette AGO a été fixée au 2 mars 2019 en un lieu restant à définir. Philippe LESCURE et Cédric GOSSE, respectivement Président et Vice-Président de la Fédération Française de Triathlon, ont fait savoir qu'ils seraient présents.

Concernant le lieu, un appel aux clubs va être fait, une fois le cahier des charges élaboré, et une fois le budget alloué défini. La capacité d'accueil nécessaire est d'environ 150 places et, autant que faire se peut, facilement accessible (gare, autoroute).

La date de l'AGO est validée par le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Contre 0
- Abstention 0

2. Présentation du nouvel organigramme de la Ligue

Compte-tenu des départs, temporaires ou non, de salariés de la Ligue, il a été décidé d'embaucher de nouvelles personnes.

Le nouvel organigramme se présente donc ainsi :

- FRANÇOIS-ENIMIE Sébastien, Responsable Administratif et Fonctionnement
Absent du 30/10/2018 au 29/09/2019
- PAOLI Vincent, Responsable Technique et Financier
- NAVARRO Marine, Responsable Administratif et Développement
- SERRAPICA Raphaël, Conseiller Technique de Ligue
- TEACHOUT Paul, Agent Technique de Ligue
Contrat d'apprentissage DEJEPS Triathlon
Du 17/09/2018 au 31/08/2019
- PETRICOLA Damien, Chargé de Communication et Marketing
CDD de 20h par semaine
Du 29/10/2018 au 30/09/2019

HUGUET Bastien ayant manifesté le souhait de quitter son poste pour des raisons personnelles, a été signé un contrat de rupture conventionnelle entre lui et la Ligue.

3. Procédure de remboursement des frais et paiements des membres du Conseil d'Administration, du Bureau Exécutif , des Chargés de Mission et des salariés de la Ligue.

Brice BATTA, Trésorier Général, rappelle qu'un nouveau règlement financier a été adopté par le Bureau Exécutif le 12 juin 2018. Le cadre d'application est devenu plus contraignant, mais est rendu nécessaire dans un souci de meilleure lisibilité financière.

Les demandes de remboursement de frais doivent être :

- Transmises dans un délai de trente jours suivant leur engagement
- Validées par le responsable financier et/ou le trésorier général

Aucun remboursement forfaitaire sans justificatifs ne sera honoré.

Le responsable financier et/ou le trésorier général sont habilités à :

- Demander des explications complémentaires pour toute note de frais
- Refuser le remboursement de toute note de frais si celle-ci leur paraît non justifiée

En raison des dates de clôture budgétaire, toutes les demandes de remboursement de frais parvenant à la ligue PACA après le 10 janvier de l'année en cours au titre d'actions réalisées durant l'année précédente ne seront pas remboursées.

Dans le cas d'un éventuel contrôle par les services fiscaux, lors de la 1^{ère} demande de remboursement, devra être fournie par le demandeur une copie de la carte grise du véhicule.

Enfin, il est rappelé qu'aucune relance ne sera effectuée par les employés de la Ligue en cas d'oubli de demande de remboursement.

Cette procédure prend effet à compter du jour du présent Conseil d'Administration.

4. Protocole des commissions

Liberté est donnée aux diverses commissions de la Ligue de se réunir tous les 2 mois à la date qui leur convient. Néanmoins les comptes-rendus (CR) de ces réunions devront être envoyés au BE, pour validation, le 1^{er} du bimestre suivant.

Par exemple, pour une réunion qui se tiendrait entre le 1^{er} septembre et 31 octobre, le CR devra être fourni le 1^{er} novembre.

La synthèse de tous les CR des diverses commissions sera diffusée aux clubs et aux membres du Conseil d'Administration. Ceci dans un but d'information à destination de ceux qui ont élu le Conseil d'Administration.

Il est précisé qu'un salarié est rattaché à chaque commission. Il sera chargé d'envoyer les convocations 15 jours avant la réunion. Il enverra aussi le code d'accès aux salles de réunions téléphoniques.

Gérard OREGGIA informe que chaque commission devra mettre à son prochain ordre du jour de réunion l'élaboration d'une proposition de budget prévisionnel 2019 à soumettre au BE. Ces divers budgets prévisionnels sont nécessaires pour l'élaboration du budget général de la Ligue.

A mi-saison, la Ligue, en fonction de ses finances, réévaluera (à la hausse ou à la baisse) les sommes allouées aux diverses commissions, et ce en fonction des priorités.

Pour information, les différents salariés rattachés aux différentes commissions :

COMMISSIONS	ELUS	CHARGES DE MISSION	SALARIES
ADMINISTRATIVE	MAILHES Thierry		NAVARRO Marine
ARBITRAGE	OREGGIA Isabelle		NAVARRO Marine
EPREUVES	DROUAN Doris	VIALE Romuald MATHURIN Guill. BAUDET Robyn	NAVARRO Marine
FINANCIERE	GIANNINI Véronique	DEFAUX Pascal	PAOLI Vincent
RESSOURCES HUMAINES	CHEVAL Christophe		PAOLI Vincent
SUVEILLANCE OPERATIONS ELECTORALES	BERTOLINO Patricia		PAOLI Vincent
MARKETING COMMUNICATION	OREGGIA Gérard	VANOUCHE Christian	PETRICOLA Damien
MEDICALE	OREGGIA Gérard	DEFAUX Catherine	SERRAPICA Raphaël
TECHNIQUE	CHEVAL Christophe		SERRAPICA Raphaël

TECHNIQUE / HAUT NIVEAU	PIERRETON Emeric	SERRAPICA Raphaël
MIXITE / PARATRIATHLON	SEGABIOT- VIATOR Annick	SERRAPICA Raphaël TEACHOUT Paul
SANTE / BIEN- ETRE / LOISIR		SERRAPICA Raphaël TEACHOUT Paul
TECHNIQUE / ADULTES	PAGANINI Mathieu	SERRAPICA Raphaël TEACHOUT Paul
TECHNIQUE / JEUNES	CHEVAL Christophe	SERRAPICA Raphaël TEACHOUT Paul

Parole est ensuite donnée aux responsables de commissions souhaitant intervenir.

Catherine DEFAUX – Commission Médicale :

- souhaiterait récupérer auprès des organisateurs et des clubs le listing des médecins ayant fourni les certificats médicaux.
- souhaiterait de-même, au cours de stages, réunions ou formations, que soient évoqués le dopage et la pratique du contrôle antidopage. Ceci dans un but informatif.
- Un Colloque Médical (relancé par Claude MARBLE, médecin de la FFTri) se tiendra le 8 octobre 2018 à MONTPELLIER. En 2019 ce colloque devrait être organisé en Région PACA.

Annick SEGABIOT-VIATOR

Annick souhaiterait sensibiliser les triathlètes sur :

- la mixité sous toutes ses formes (homme-femme, handicap ou pas, etc...)
- le paratriathlon
- le public débutant (qui sera le triathlète de demain) à travers des créneaux famille dans les clubs

Il faut analyser ce que sont en capacité de faire les clubs sur ces thématiques.

Concernant les organisateurs, Annick rappelle qu'existent 2 labels : Mixité et Epreuves Accessibles

5. Questions diverses

A / Contrôle URSSAF

Gérard OREGGIA informe les membres du CA qu'un contrôle URSSAF de la Ligue Provence-Alpes devait avoir lieu. Cette Ligue n'existant plus, le contrôle a été annulé.

Gérard a demandé à ce qu'un nouveau contrôle soit programmé au bout d'un an, afin de vérifier que tout est fait dans les règles, et ainsi éviter des pénalités éventuelles en cas d'erreurs.

B / Mails et signatures des membres du CA, BE, Chargés de Missions et des salariés

Ceux qui n'ont pas encore d'adresse mail créée, du type XXX@triathlonpaca.fr, doivent se rapprocher de Vincent PAOLI.

C / Chasubles arbitres

La Ligue est à la recherche d'un prestataire à même de fournir un modèle plus adapté que celui proposé par la FFTri. Des devis ont été demandés.

A noter que la CNA est aussi intéressée par cette démarche.

En 2020 le bleu et gris sera obligatoire pour tous les arbitres.

D / Rendez-vous

- 27/09/2018 : la FFTri réunira les Comités Départementaux (CD) pour évoquer l'avenir et le rôle des CD
- 03/10/2018 : une réunion aura lieu avec la FFTri pour parler de l'accord cadre.

E / "Affaire des photocopieurs" – ex-Ligue Côte d'Azur

L'affaire est terminée. Le matériel doit être rendu et la Ligue est condamnée à verser les loyers dus, régler les frais d'avocat et d'huissier.

87.000 € ayant été provisionnés, la différence restante sera rendue aux clubs et organisateurs de l'ex-Ligue Côte d'Azur, conformément aux accords signés entre la FFTri et les 2 ex-Ligues.

Véronique GIANNINI a été chargée d'étudier divers projets de répartition clubs-organisateurs qui devront être validés par le Bureau Exécutif et d'être votés par l'Assemblée Générale.

F / Plan de développement

Sébastien FRANÇOIS-ENIMIE informe qu'avec le remaniement de la Ligue (fusion, mouvement de personnel) l'élaboration du Plan de Développement de la Ligue a pris du retard. Il ne sera présenté qu'au Conseil d'Administration de décembre 2018.

Plus aucune question n'étant posée, Thierry MAILHES clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration, ainsi que les membres invités et les salariés de la ligue, pour leur participation.

Gérard OREGGIA – Président

Thierry MAILHES – Secrétaire général

